24e ANNÉE N° 2119 PARAIT LE SAMEDI 23 MAI 1908

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Quatre francs par an

ÉTRANGER, le port en sus

A. TURIN, Fondateur - PASCAL LIEUTIER, Administrateur-gérant
ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 21, *Place de la Mairie*, SISTERON.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse. 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0,20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

DÉFENDONS NOS FORÊTS

« La destruction des forêts est non une faute, mais une malédiction et un malheur pour toute la France ».

Qui parle ainsi ? Un des hommes qui font le plus d'honneur à la patrie un artiste d'une clairvoyance et d'une énergie incomparables, le grand «potier de terre» Bernard Palissy.

Ecoutons ce cri d'un grand Francais, cri répété aujourd'hui par tous les patriotes. Défendons le patrimoine national contre les Francais aveugles. Défendons-le surtout contre l'étranger.

L'Allemagne, par exemple, achète chez nous d'immenses forêts et les fait abattre d'un seul coup.

— L'Allemagne n'a-t-elle pas des forêts ?

Si, elle en a. Mais elle les garde. Oh ! sans doute, il se trouverait bien des allemands aveugles et avides pour les vendre. Une loi s'y oppose.

Le Parlement français doit faire une loi pour protéger les forêts de France contre « la traite des arbres ».

Un arbre est une sorte de réservoir admirablement organisé. Son tronc, ses branches, ses rameaux, ses feuilles retiennent de 29 à 46 pour 100 de l'eau qui tombe du ciel.

Ajoutez que ce réservoir est un abri. Sous les arbres, la radiation solaire ne parvient plus à épuiser le sol.

Pendant que ce travail protecteur s'opère à la surface, un travail régulateur s'opère au-dessous. Délicat, mais robusté, le réseau des racines empêche la circulation trop rapide de l'eau. On sait à quelle profondeur ces racines pénètrent et s'enchevêtrent. Elles forment une sorte de mystérieuse forêt souterraine.

Ce résau des racines, c'est le véritable rempart contre le ravinement, contre l'éboulement, contre l'inondation, contre la ruine. Tuez les racines en abattant l'arbre, voilà une vallée condamnée à la stérilité, voilà une rivière transformée en torrent dévastateur, voilà une montagne frappée à mort et qui devient peu à peu un squelette de montagne.

La neige fond beaucoup moins vite dans les bois que sur un terrain déboisé. L'imbibition du sol s'y fait avec lenteur. L'eau que produit la neige en fusion descend dans la vallée régulièrement. Quand les arbres ont été enlevés, cette eau glisse sur des pentes gelées et se précipite.

L'action régulatrice des arbres se fait sentir sur l'air aussi bien que sur l'eau. Les plus récentes observations de climatologie en font foi : « Les forêts abaissent la température moyenne du sol d'environ un degré et demi centigrade à la surface. A 25 centimètres de profondeur, l'abaissement de la température est encore environ d'un degré. » Or, les hygiénistes savent combien cette action réfrigérante est bienfaisante, dans des étés où la canicule est extrêmement rigoureuse. Des contrées entières peuvent être ainsi sauvées d'une épidémie. Et rien ne peut suppléer à cette action des forêts !

Enfin, personne n'ignore que, pour remplacer la houille noire, on doit recourir à la houille verte. La houille verte, c'est la force motrice hydraulique des cours d'eau non navigables ni flottables. Ressource importante dans notre patrimoine national. C'est vraiment le cas de dire qu'on ne doit pas la laisser se tarir. En attaquant l'armature végétale du sol, on arrête la production de la houille verte, et le sol lui-même est menacé.

La houille blanche n'est pas moins atteinte par le déboisement. A mesure que s'étend la « déforestation », on constate le recul des glaciers européens. Or, les glaciers constituent la réserve de cette houille blanche, de cette « eau de fusion » qui, grâce au progrès de l'industrie électrique, grâce aux facilités de transport de l'énergie à distance, prête un concours si merveilleux à la civilisation. La science démontre aux industriels que, dans les lieux de captation de la houille blanche, il faut conserver ou créer des forêts de protection. Les industriels écouteront un peu la science ; ils lui doivent tant !

La France a trois millions d'hectares de forêts. Elle a, d'autre part, dix millions d'hectares de terrains déboisés ou incultes. On a calculé que, en plantant des arbres dans ces terrains, on augmenterait d'un milliard la richesse nationale.

La destruction de l'arbre peut perdre des régions entières. La création de l'arbre peut en sauver d'autres.

En plantant des barrières vivantes, Brémontier a dit à l'océan, à ses flots et à ses sables : « Tu n'iras pas plus loin. » Chambrelent a donné aux landes non seulement la richesse, mais la santé.

Plus d'arbres, partant plus d'eau économisée, plus de prairies verdoyantes, plus de sources. Place aux rochers et torrents !

A-t-on oublié les avertissements tragiques, dont quelques-uns sont d'hier ? En 1886, la Garonne dans une crue subite subite, renverse 7.000 maisons, des villages entiers, un faubourg de Toulouse. Il y a mort d'hommes. Les pertes matérielles sont évaluées à 100 millions de francs. De plus en plus, la Garonne, par la faute des déboisements, devient capricieuse et funeste. Basses eaux, elle a 37 mètres cubes à la seconde ; hautes eaux elle en a soudain 10.500. Sables, limons, galets se ruent. Courants et remous rongent les rives. L'estuaire Gironde est menacé. Bordeaux, pour assurer ses communications avec la mer, doit faire de constants sacrifices.

Que d'argent gagné, le jour où l'on aura persuadé aux municipalités de ne pas vendre les forêts communales, aux propriétaires de ne pas abattre les bois qu'ont plantés leurs pères, aux pâtres de ne pas allumer leur feu avec les rejetons et de ne pas laisser leurs troupeaux saccager les taillis !

Sylvain.

Aux Chasseurs

Nos lecteurs se souviennent que de nombreux nemrods du département avaient tout dernièrement, rédigé une petition adressée au Conseil général des Basses Alpes, pétition par laquelle ils demandaient notamment une répression plus énergique du braconnage et de la divagation des chiens de chasse, la défense de la chasse à la grive au fusil et sous bois jusqu'au 31 Mars (permission qui favorise la destruction des lièvres et perdreaux en temps prohibé) et enfin la défense de la chasse au lapin au moyen du furet.

Cette pétition qui a été présentée au Conseil général par M. Arnaud a reçu l'approbation de l'Assemblée départementale. M. Arnaud a fait remarquer qu'il ne se contentait pas d'un vote plus ou moins platonique du Conseil général et il a prié M. le Préfet de s'inspirer des divers considérants contenus dans cette pétition pour rédiger en conséquence le prochain arrêté d'ouverture de la chasse.

M. le Préfet a promis qu'il en serait ainsi sur toutes les dispositions qu'il pourrait modifier de sa propre autorité.

En ce qui concerne la prohibition de la chasse au furet une courte discussion n'a pas permis d'interpréter la loi de 1844 qui n'est pas très explicite sur ce point.

M. le Préfet a promis de soumettre la question au ministre de l'Agriculture et de prohiber la chasse au furet si ce pouvoir lui est reconnu par la loi de 1844.

Nous espérons que les sages avis contenus dans la pétition de nos chasseurs porteront leurs fruits ; fruits qui en l'espèce, seront de petits lièvres et de jeunes perdreaux puisque la pétition a pour but le repeuplement en gibier à poil et à plume de nos côteaux et de nos bois) et qu'il nous sera permis, par la suite, de remercier plus spécialement les distingués chasseurs qui en ont pris l'initiative.

Choses Provençales

Li Biôu

Li biôu ! li biôu ! C'est le cri qui retentit à l'entrée des villages la veille des grandes fêtes, suivi d'un bruit significatif de fers et de sabots sur le sol de la route poudreuse. Hommes et femmes se précipitent pour voir le cortège ; devant, un escadron de robustes « gardian », qui arrivent au galop, le trident levé ; au milieu, une manade de taureaux noirs dont les cornes effleurent la croupe des blancs chevaux ; encadrant et poussant les taureaux, une autre troupe de cavaliers, la lance en arrêt. Le tout passe à fond de train, comme un ouragan, dans un nuage de poussière.

C'est « l'*abrivado* », l'arrivée.

On connait la simplicité de la course provençale appelée aussi la course landaise. Dans uue arène, le plus souvent fort primitive, on lâche un taureau, avec lequel « on s'amuse » sans lui faire aucun mal, uniquement pour faire preuve de sang-froid, de souplesse ou de force. Du sang-froid, il en faut pour aller lui arracher la cocarde qu'il porte attachée entre les cornes. La souplesse est nécessaire pour échapper à la vengeance de son orgueil blessé. La force, on l'emploit pour résister en face au puissant animal ou pour lui faire quitter l'arène quand il ne veut pas rentrer à son gîte.

Li ferre ! li ferre !
Gardian, anas querre
Vosti ficheiroun.

C'est le gardian qui est chargé de cette besogne, parfois périlleuse : le trident à la main il attend le taureau, le pique avec le fer entre les deux narines et le soulève ainsi à plusieurs pied de hauteur. La douleur aide, mais il faut de l'adresse et de la vigueur.

Rien n'égale pour le peuple d'Arles l'attrait de la « ferrado ».

Il y a quelque vingt ans seulement, c'était un évènement dans toute la contrée. Le matin du jour fixé, une interminable file de carrioles et de cavaliers se disputaient l'entrée du pont de bateaux qui permettait de passer en Camargue, au quartier de « Trencotaio ».

Après avoir assez longtemps roulé dans les sables, on arrive à quelque vaste plaine sans eau ni arbre. Les charrettes dételées, au nombre de plusieurs centaines, s'alignent, de façon à former barrière pour empêcher le taureau de s'échapper par le flanc pendant qu'on va le poursuivre. Sur ces charrettes, tout un monde d'Arlésiennes, le cœur palpitant d'émotion et faisant déjà des vœux secrets

A l'une des extrémités de la barrière ainsi formée, une manade de jeunes taureaux, amenés pendant la nuit est retenue captive par une simple palissade. Un gardian à cheval, les « triant » avec son trident, va les faire sortir l'un après l'autre.

La trompette a sonné. Le premier taureau est lâché. Surpris de se voir seul au milieu de la foule, il lève son mufle, prend le vent, s'oriente et tout à coup se précipite du côté de la mer.

Des centaines de cavaliers sont prêts qui, se jetant à sa poursuite, essaient de le saisir avec le trident pour terrasser. Rarement l'opération réussit. A une certaine limite, les chevaux doivent s'arrêter, car il faut que tout le monde s'amuse. Après le fortuné « chevalier », le taureau appartient au modeste « homme de pied » qui va se mesurer avec lui. C'est alors, dans toute sa splendeur, la lutte du lygien Ursus avec l'auroch formidable. L'animal est terrassé Pendant que des mains vigoureuses le maintiennent sur le sable, l'heureux vainqueur appelle l'Arlésienue préférée qui, rougissant de bonheur beaucoup plus que de crainte, vient imprimer avec le fer brûlant, sur le flanc de la bête, la marque du propriétaire.

Honteux et gémissant, le farouche animal s'enfuit vers ses marais.

Quand les taureaux sont nombreux, on interrompt l'opération pour prendre un peu de repos et quelque nourriture. Les cavaliers rejoignent leurs véhicules ; les provençales, sautant de leurs charrettes, installent la nappe ou le journal, sur lequel se vident les paniers. Comme une grande famille, tout le monde boit le vin de Crau, mange le saucisson d'Arles.

Avec le vin et le soleil, le tambourin et le galoubet se mettent de la partie pour échauffer les têtes. Une farandole immense se déploie, qui sauterait jusqu'au jugement dernier si la trompette des gardians ne sonnait la reprise de la ferrade.

Sur les chevaux, qui n'ont ni selle, ni étriers, les provençales sont en groupe, excitant leurs cavaliers qui deviennent des héros.

On raconte qu'un jour, un cavalier, se précipitant sur le taureau pour le piquer, le manque et roule dans la poussière. Tandis qu'on le croit mort, il se relève, fond sur le taureau et dans l'ardeur de son dépit, le terrasse d'un coup, aux applaudissements d'une

© VILLE DE SISTERON

foule exaltée. C'était peut-être un timide que l'excitation avait rendu vaillant.

Le dernier taureau reparti pour ses paturages calmes, on se précipite sur les voitures et on se remet à la fête au milieu des cris de joie et des ovations dont on gardera longtemps le souvenir.

Joseph AUROUZE.

du Provençal de Paris.

Chronique Locale
ET REGIONALE

SISTERON

Fête Pâtronale. — Voici le programme des fêtes de la Pentecôte :

REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté. — Egalité. — Fraternité

VILLE DE SISTERON

FÊTE PATRONALE
de la PENTECOTE
les 6, 7, 8 et 9 Juin 1908

PROGRAMME

Samedi 6 juin : Tenue de l'important marché de la Pentecôte.

A 8 h. 1/2 du soir : Salves d'artillerie ; Retraite aux flambeaux par la Société Musicale les *Touristes des Alpes*, départ de la Mairie.

Dimanche 7 juin à 5 h. du matin : *Salves d'artillerie.*

A 2 h. du soir, Place de la Mairie : *GRAND CONCERT* par la Société Musicale les *Touristes des Alpes.*

A 4 h. du soir, avenue de la Gare : **COURSES de BICYCLETTES** sous le patronnage du *Sisteron-Vélo*, 100 francs de prix plus les entrées.

Course Régionale (entrée 1 fr.) : 1er prix, 30 fr. ; 2e prix, 10 fr. ; 3e prix, les entrées.

Course Locale (entrée 1 fr.) : 1er prix, 20 fr. ; 2e prix, 10 fr. ; 3e prix, les entrées.

Course du "Sisteron-Vélo" : 1er prix, 10 fr. ; 2e prix, 5 fr.

Course d'Encouragement (réservée aux jeunes gens au dessous de 15 ans): 1er prix, 7 fr. ; 2e prix 3 fr

Les engagements sont reçus au siège de la Société du *Sisteron-Vélo*, café de la Terrasse, Rue Saunerie.

A 9 h. du soir sur le pré de foire : *Brillants feux d'artifice* tirés par M. Borrély, peintre-artificier.

A 10 h. du soir, Place de la Mairie : **Bal public** à grand orchestre.

Lundi 8 juin à 2 h. du soir sur le Cours St-Jaume : CONCERT par les *Touristes des Alpes.*

A 3 h 1/2, Cours St-Jaume : *Jeux divers*, jeu de la poêle, jeu de la cruche, concours de grimaces, jeu du baquet, course aux œufs.

A 9 h. du soir, Cours St-Jaume : *Bal public* à grand orchestre.

Mardi 9 juin à 10 h. 30 du matin, au Cours St-Jaume : **Grand Concours de Boules** (entrées 2 francs), 90 francs de prix et les entrées. Une affiche ultérieure fera connaitre le réglement.

Pendant toute la durée des fêtes, Faubourg la Beaume : **Concours de Tir** à l'arme de chasse, prix : Un permis de chasse.

Tirs, carrousels, musées, montagnes russes, balançoires, cinématographes, etc.

La municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident.

Sisteron, le 12 Mai 1908.
Le Maire,
HENRI GASQUET.

Contributions indirectes. — M. Clayette, commis principal à Sisteron, est nommé en la même qualité à Béziers.

M. Bayle commis principal à Saint-Germain (Lozère), est nommé en la même qualité à Sisteron.

Elections municipales. — Les électeurs des communes de Bédéjun, Levens et la Palud, dans l'arrondissement de Digne, d'Angles, Moriez et Villevieille, dans l'arrondissement de Castellane et de Curel dans celui de Sisteron, qui n'avaient pas formé leurs bureaux de vote pour le scrutin du 3 mai, sont convoqués à nouveau pour le dimanche 14 mai.

Sisteron-Vélo. — Dimanche 24 courant à 4 heures du soir sur l'avenue de la Gare aura lieu une course de bicyclettes organisé par le *Sisteron-Vélo* et comptant pour le championnat annuel de la Société.

Tous les sociétaires pourront prendre part à cette course qui comportera l'itinéraire suivant : Sisteron départ, Peipin, Château-Arnoux, virage et contrôle établi au café Heyriès et vice-versa.

Les prix consistant en diplôme et médaille.

Installation de municipalités. — Voici pour les localités de l'arrondissement de Sisteron, la liste des nouveaux mains et adjoints :

Sisteron. — Maire, Gasquet Henri ; adjoints, Michel Marius, Vollaire Emile.

Valernes. — Maire, Richaud Albin ; adjoint. Richaud Charles.

Vaumeilh. — Maire, Touche Adolphe ; adjoint, Clément Pierre.

Les Omergues. — Maire, Gabert Jean ; adjoint, Julien André,

Saint Vincent. — Maire, Bonnefoy André ; adjoint, Imbert Victor.

Entrepierres. — Maire, Michel Noé ; adjoint, Armand Casimir.

Saint-Geniez. — Maire, Bernard Louis ; adjoint, Masse Ferdinand.

Saint-Symphorien. — Maire, Gallissian ; adjoint, Annielh Gratien,

Vilhosc. — Maire, Rogon Gratien ; adjoint, Richaud Mathieu.

Bayons. — Frustel Arnaud ; adjoint Martel Joseph.

Faucon. — Maire, Richier Joseph : adjoint Turcan François.

Gigors. — Maire, Silve Cyrus ; adjoint, Sauve Maurice.

Piègut. — Maire, Cornilh César ; adjoint, Aguillon Lucien.

Venterol. — Maire, Gontard Valantin.

Château Arnoux. — Maire, Perrymond Théophile ; adjoint, Latil André.

L'Escale. — Maire, Victor Joachin ; adjoint, Bernad André.

Montfort. — Maire, Bonnet Casimir ; adjoint, Latil Augustin.

Peipin. — Maire, Chaix Médard ; adjoint, Giraud François.

Salignac. — Maire, Peyrothe Joseph ; adjoint. Delaye Edouard.

Volonne. — Maire, Mégy André ; adjoint, Gaubert Albert.

Mison. — Maire, Jourdan François ; adjoint. François Joseph.

La Motte. — Reymond Hippolyte ; adjoint, Mégy Joseph.

Sourribes. — Maire, Seyrignac Louis ; adjoint, Giraud Louis.

Aubignosc. — Maire, Fabre Fortuné ; adjoint, Ravoux Pierre.

Châteauneuf-Val-Saint-Donat — Maire, Meynier Joseph ; adjoint, Amayenc Edmond.

Turriers. — Maire, Bucelle François ; adjoint, Touche Désiré.

Astoin. — Maire. Michel Valentin ; adjoint, Magnan Lucien.

Esparon. — Maire Daumas Achille ; adjoint, Daumas Jules.

Bellaffaire. — Maire, Touche Jules ; adjoint Pascal Joseph.

Reynier. — Maire Astoin Philippe ; adjoint, Dalmas Joseph.

Sigoyers. — Maire, Raynaud Théodore ; adjoint, Aguillon Batistin.

Clamensane. — Maire, Raynaud Léon ; adjoint Bouchet Aimé.

Melve. — Maire, Avelland Alphonse ; adjoint Ailhaud Florimond.

Bevons. — Maire, Chauvin Antoine ; adjoint Bouchet Antoine.

Claret. — Maire. Roche Xavier ; adjoint, Bernard Louis.

Chateaufort. — Maire, Collomb Placide ; adjoint. Heyriès Fortuné.

Feissal. — Maire, Chaix Désiré ; adjoint Pécoul Génin.

Curbans. — Maire, Davin Pierre ; adjoint, Reynaud aimé.

Urtis. — Maire, Aurel Léon ; adjoint, Faix Siméon.

Châteauneuf-Miravail. — Maire, Clément Fortuné ; adjoint, Blanc Philistin.

Valbelle. — Maire, Esprit Augustin ; adjoint, Richaud Célestin.

Le Caire. — Maire, Rolland Elie ; adjoint, Martin Martin.

Nibles — Maire, Lauduc ; adjoint, Jarayes.

Thèze. — Maire, Arnaud ; adjoint....

Vallavoire. — Non parvenu.

Noyers. — Maire, Clément ; adjoint....

Authon. — Au Conseil de Préfecture.

Fêtes de Forcalquier. — Le temps nous manquant, nous donnerons dans notre prochain numéro le compte rendu de la réception des *Touristes des Alpes*, aux fêtes de Forcalquier.

P.-L.-M. — *Fêtes de l'Ascension 1908.* — A l'occasion de la fête de l'Ascension, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 26 mai, seront valables jusqu'au 2 juin inclus, si leur validité normale expire avant cette date.

La même mesure s'étend aux billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins quatre personnes.

Aux Gourmets
PATISSERIE - CONFISERIE
BROUCHON Camille
Rue Saunerie, **SISTERON** *(B.-A.)*

M. Brouchon, patissier confiseur rue Saunerie, N° 7, à Sisteron, a l'honneur d'informer sa clientèle déjà nombreuse qu'elle trouvera un assortiment complet de gâteaux fins, petits fours, entremets divers, biscuits secs, glaces, brioches, croissants du jour, etc., etc. Chocolats, sucre, de 1er choix, conserves fines.

Elle trouvera en outre un grand choix d'articles pour mariages, baptêmes et étrennes, ainsi que de nombreuses spécialités.

Vol au vent, quenelles, pâtés froids et de gibier.

La clientèle sera bientôt convaincue que le plus grand soin est apporté aux marchandises sortant de la maison Brouchon.

Le tout est garanti de qualités supérieures et peut-être soumis à l'analyse.

PARIS-MODES

C'est à partir du Lundi 6 avril qu'a été ouvert dans la rue Traverse de la Place, en face les *Galeries Sisteronnaises*, le magasin **Paris-Modes.**

Toute la clientèle féminine élégante voudra voir le choix des gracieux chapeaux faits qui seront livrés à des prix très avantageux (4,90 et au dessus). On y trouvera également un grand assortiment de *faux-cols*, *gants* et *cravates* pour Dames et Messieurs.

Mademoiselle MICHEL fait savoir à sa nouvelle clientèle qu'une modiste est attachée à la maison pour les réparations et transformations.

Patisserie -- Confiserie des Alpes
FABRIQUE DE FRUITS CONFITS

Changement de domicile

Monsieur E. Vollaire à l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle que pour cause d'agrandissement son magasin de détail et sa fabrique de fruits confits sont transférés à Pâques prochain à l'ancienne auberge de la **Tête Noire**, rue droite, N 22 et rue de l'Evêché.

Cette nouvelle installation lui permettra mieux encore que par le passé de satisfaire toutes les commandes qu'on voudra bien lui confier et qui seront toujours exécutées avec les produits de 1er choix et à des prix modérés.

ON DEMANDE un apprenti serrurier
S'adresser chez M Allivons, place de la Mairie.

ON DEMANDE des apprentis tourneurs
et ajusteurs rétribués de suite.

S'adresser immédiatement à l'usine **Honnorat.**

ON DEMANDE des ouvriers charrons
S'adresser chez M. **Arnaud Casimir** *au Poët (H-A.)*

ETAT-CIVIL
du 16 au 22 Mai 1908

NAISSANCES

Silve Marcel Prosper.
Addou Adrienne.

MARIAGE

Entre M. Dunand Emile, maître d'hôtel et Mlle Vollaire Augusta-Emilie Suzanne.
Entre M. Masse Paul-Clovis, coiffeur et Mlle Clément Suzanc Blanche.

DÉCÈS

Lieutier Marie-Amédée, 17 ans.
Baume Léon-Auguste, 58 ans.
Pascal Désiré-Julien, 53 ans.
Lieutier Marie-Caroline, 58 ans.
Basse Pierre-Barthélémy, 79 ans.

Médecine pratique

La Poudre Louis Legras, a une action sédative directe sur le poumon ; ainsi s'expliquent les merveilleux effets que ce remède qui, sans nuire à l'organisme, comme tant d'autres, soulage instantanément les plus violents accès d'asthme, l'oppression le catharre, l'essoufflement, la toux rebelle des vieilles bronchites et guérit progressivement. — Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta à Paris.

La Simplification de l'ortografe

Voici un extrait des principes jénéraus sur la réforme de l'ortografe, exposés par M. Ferdinand Brunot, dans le raport présenté au nom de la Comission charjée de préparer un arrêté relatif à la simplification de l'ortografe.

« 1° Il ne sera rien innové, en aucun cas, qui aille contre la prononciation. En conséquence, si, dans les réformes actuèles, un chanjement ortografique quelconque pouvait, dans l'aplication qui en sera faite à un mot, contrarier la prononciation de ce mot, la réforme ne lui serait point apliquée » ;

2° « L'ortografe des dérivés et composés sera toujours conformée à cèle du simple qui les a formés, à moins que le simple ne présente une complication dont le dérivé serait exempt. Exemple : On écrira courier come coureur, imbécilité come imbécile, deciller come cil. Mais quoique éhouper soit composé de houppe, le simple présentant une complication inutile, les deus *p*, c'est l'ortografe du composé qui sera adoptée : houpe, éhouper.

Ce principe n'est point d'aplication rigoureuse en ce qui concerne l'accentuation des voyèles, car la dérivation entraine le plus souvent, par le déplacement de l'accent tonique, un changement du timbre de la voyèle : infamie n'a pas le même *a* que infâme, ni coteau le même *o* que côte. On ne touche point à la prononciation.

J'apèlerai ce principe : « Principe de conformité » ;

« 3° On adoptera, autant que possible, une ortografe unique dans les mots analogues ».

Ce principe difère du précédent, en ce qu'il s'aplique à des mots qui ont une orijine semblable, tel que baril et barrique, qui pourtant ne dérivent pas l'un de l'autre.

J'apèlerai ce principe : « Principe d'analojie » ;

« 4° La Comission a considéré que, s'il y a lieu, en raison des orijines latines de notre langue, de garder dans les mots français, certaines lètres qui rapèlent l'ortografe latine, il ne peut y avoir de raison aussi fortes de conserver dans l'écriture des marques d'autres provenances.

« Même dans les mots français tirés du grec, èle admet que c'est du français que nous écrivons et non du grec. Ele ne voit pas. par exemple, l'utilité de garder un *y* pour rapeler un son qui, en grec, n'était pas *i*, mais *u*.

« Déjà une foule de ces mots, venus du grec, ont perdu toute alure grecque ; et quèle bizarrerie de laisser à *physique* le certificat d'orijine qu'on a ôté à *chimie*

« On invoque parfois en faveur de l'ortografe traditionèle le raport avec les langues voisines. Or, ni l'Italien, ni l'Espagnol ne conaissent les lètres grecques : ital. fenomenale, esp. fenomenal, ital. sintomo, esp. sintoma.

« Ces ortografes en *ph*, *th*, *rh*, *y*, inutiles aus savants et même souvent ridicules à leurs ieus, sont, pour tous ceus qui n'étudient point le grec, c'est-à-dire la totalité des femmes et les quatre vingt dix-neuf centièmes des homes, un obstacle à peu près infranchissable ».

Ces anomalies illojiques doivent donc disparaitre, si on veut que le peuple s'instruise,

Em. CHAMBON, instituteur.

© VILLE DE SISTERON

AVIS DE DÉCÈS

Les familles Pascal LIEUTIER de Sisteron ; Paul LIEUTIER de Lyon ; Edouard LIEUTIER de Rouen ; Auguste LIEUTIER de Buenos-Ayres ; CHEVALY de Carpentras, de Cornillon et d'Apt ; CRUVELLIER ; RIVAS ; GIRAUD ; SARLIN ; IMBERT ; CHABAUD de Sisteron, ont la douleur de faire part du décès qu'elles viennent d'éprouver en la personne de

Mme Caroline-Marie-LIEUTIER

décédée à Sisteron le 22 Mai dans sa 58e année munie des sacrements de l'Eglise.

ÉTUDE
de
Me Frédéric-Adrien **BERENGUIER**
Notaire à Aubignosc,
Canton de Volonne (Basses-Alpes)

PURGE
d'Hypothèques Légales

Suivant contrat reçu par Me **Berenguier**, notaire à Aubignosc, le sept mai mil-neuf-cent-huit, enregistré ; la Compagnie des produits chimiques d'Alais et de la Camargue ; siège social à Lyon, rue Grolée, numéro 9, au capital de sept millions cinq cents mille francs, a acquis de Monsieur Joseph **Buès**, docteur en médecine, demeurant à Sisteron, sous les clauses et conditions stipulées au dit contrat, et moyennant la somme de **Onze mille neuf cents** francs.

1° Tout une **parcelle** de terrain sur le terroir de Château-Arnoux, quartier des Filières, confrontant dans son ensemble, au nord et au levant la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditérannée, au midi sur chemin passant au-dessous de la voie ferrée, au couchant la partie précédemment acquise par la Compagnie acquéreuse.

2° Une superficie supplémentaire attenant à la première parcelle vendue, acte, même notaire, du vingt-un novembre mil neuf cent sept, même terroir et quartier.

Une copie collationnée dudit contrat de vente a été déposée au greffe du Tribunal Civil de Sisteron.

Copie collationnée sera également signifié :

1° A Madame Joséphine-Louise-Valentine **Chabus**, épouse du vendeur, demeurant à Sisteron.

2° A Monsieur le Procureur de la République, près le Tribunal de Sisteron.

La présente insertion a lieu à fin de purger de toutes hypothèques légales connues et inconnues qui peuvent grever les immeubles ci-dessus désignés, et toutes personnes du chef desquelles il pourrait être requis inscription sur lesdits immeubles, seront forcloses faute d'avoir pris inscription dans les délais de la loi, conformément aux dispositions des articles 2193, 2194 et 2195 du code civil.

Pour extrait :
Berenguier.

GUERISON DES HERNIES

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS
BANDAGES SANS RESSORTS,

Nous sommes heureux d'informer le public que M. GLASER, le plus éminent spécialiste-herniaire, honoré des plus hautes distinctions pour son invention humanitaire, va prochainement arriver parmi-nous. Son invention consiste en un appareil sans ressort se portant jour et nuit sans gêne, maintenant la hernie au dedans de l'abdomen et la guérit en peu de temps. Les milliers de guérisons authentiques sont la preuve évidente de la supériorité de l'appareil de M. GLASER. En voici du reste une nouvelle preuve :

En 1903 j'ai vu les merveilleuses guérisons obtenues par M. GLASER ; n'étant pas satisfait du bandage que je portais, je suis allé le voir, il m'a appliquer son appareil, j'ai promis de lui adresser mon attestation. Je suis guéri de ma hernie depuis longtemps, si j'ai tardé de l'annoncer plus tôt c'est que je voulais être assuré de ma guérison radicale afin de pouvoir l'annoncer publiquement et le prouver j'ai 54 ans.

Mille remerciements à M. GLASER.

Ricou Jean, à Montségur (Drôme).

L'heure se découverte de M. GLASER rendra les plus grands services à l'humanité. Aussi ne pouvons nous résister au désir de voir toutes les personnes atteintes de hernies à venir essayer cet incomparable appareil à :

Sisteron, le 27 Mai. Hôtel des Acacias ;
Manosque, le 28, Hôtel Pascal :
Forcalquier le 29, Hôtel Pascal ;
Digne, le 30, Hôtel Boyer-Mistre ;

M. GLASER, à Courbevoie-Paris, envoie son traité sur la Hernie gratis sur demande.

Bulletin Financier

On tente de relever les caurs, mais ce n'est pas avec un égal succès dans tous les compartiments.

Le 3 0/0 Français se raffermit à 96.80. Les Fonds russes sont en reprise.

Echanges nombreux à 408 en obligations 5 0/0 de l'emprunt de l'Amazone.

On parle de la fusion de la Banque Privée Lyon et de la Banque Générale Française, cette dernière (ancienne Banque Lepelletier) entrant en liquidation. L'introduction dans le Conseil de la Banque Privée d'un des administeurs de la Banque Générale Française n'est pas de nature à produire bonne impression à Lyon, où des concours sérieux ont déjà été perdus.

Fermeté à 329 de l'action du Crédit Foncier mexicain. Malgré l'augmentation du capital le dividende est maintenu à 8 0/0 du capital nominal.

L'obligation 5 0/0 hypothécaire du chemin Goyaz a des demandes à 444 fr.

On recherche à 467 fr. les obligations 5 0/0 premier rang du chemin de fer de Buenos Ayres Midland,

A partir du 25 Mai, se négocieront sur notre marché les obligations 5 0/0 Nord-Est de l'Espagne.

Succès de souscription pour les 45.000 obligations de la Compagnie des Tramways, Eclairage et Force Motrice à Rio de Janeiro.

Bonne tenue à 246, de l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing.

L'action Prowodnik s'est légérement tassée à 521 sur des réalisations de bénéfices.

On demande à 174 l'action Compagnie Minière de la Haute-Guinée et la a part à 114.

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature **J. PICOT**

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la
LESSIVE PHÉNIX

A VENDRE
de gré à gré
en totalité ou par parties

GRANDS BATIMENTS à usage de remises, écuries et entrepôts, avec vaste maison d'habitation composée d'un rez-de-chaussée, premier étage, caves, écuries, grenier à foin, source dans la cour. Jardin potager arrosable. Bonnes propriétés en grande partie arrosables, complantées en mûriers, blâches de chênes et de bois taillis ; le tout situé à MISON au hameau des Armands, sur la grande route nationale à 300 mètres de la gare de Mison.

S'adresser à Me **Béquart**, notaire à Sisteron, qui donnera tous renseignements pour traiter et visiter les lieux.

L'origine du mot « J'Y SUIS, J'Y RESTE » attribué à Mac-Mahon
(*Souvenirs du Mte de Castellane sur l'Assemblée Nationale.*)

La *Revue Hebdomadaire* publie sur l'Assemblée nationale d'intéressants souvenirs du Marquis de Castellane, ancien membre de cette assemblée.

En voici un curieux passage, où l'auteur nous raconte la véritable origine du mot historique attribué au Maréchal de Mac-Mahon, à Malakoff « *J'y suis, j'y reste* ».

Je dois, dit-il, au lecteur de cette Revue, le récit d'un fait qui a précédé le vote de le Constitution de 1875, et qui lui montrera le peu de cas qu'il faut souvent faire des mots attribués aux grands hommes.

C'était au cours de la discussion à laquelle donna lieu la prorogation des pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon, prélude obligé de la constitution qu'il allait suivre. Je n'avais aucun motif de refuser mon acquiescement à une création d'essence parfaitement conservatrice. Et, comme j'y voyais même un moyen de retarder l'effondrement definitif de nos espérances, je résolu de là défendre publiquement à la tribune. Je m'aperçus alors que le discours préparé par moi manquait tout à fait de relief, et, la veille du jour ou je le prononçai, je confiai à ma femme ma désolante constatation.

« Il me faudrait, lui disais-je, une phrase, un mot à l'emporte-pièce qui corroborât mon argumentation ! »

Et nous nous mîmes à remonter ensemble la vie du glorieux soldat qu'il s'agissait de magnifier. Elle se rappela que Mac-Mahon avait tenu bon dans la tour de Malakoff au risque de sauter avec elle. Le lendemain, je prononçai mon discours et je le terminai ainsi :

« Faites aujourd'hui pour la France ce que Mac-Mahon fit il y a seize ans pour l'armée. C'était à Malakoff ; le premier il entre dans la citadelle, elle est minée, elle va l'ensevelir sous ses ruines, n'importe : il se jette sur le télégraphe et il écrit à son chef cette parole sublime dans sa simplicité : « J'y suis, j'y reste ». (*Séance du 18 novembre 1873*).

L'effet fut indescriptible ; toutes les mains se tendirent vers moi, je fus littéralement acclamé. Je connus un moment l'ivresse de la parole. Dès le soir les journaux se chargèrent d'apprendre au monde le mot désormais historique que le Maréchal n'avait jamais dit, dont seule ma jeune femme m'avait suggéré la formule, et de l'effet duquel seule par conséquent elle méritait de bénéficier !

La Hernie guérie
à tous les âges
par le **BANDAGE ELECTRO MEDICAL**
des Docteurs MARIE Frères.

La question de la guérison de la Hernie ne laisse plus place à aucune équivoque depuis la merveilleuse découverte des Drs. MARIE Frères, les illustres Médecins Spécialistes, 108 rue de Rivoli, Paris.

Ils ont su imposer leurs vues au Corps Médical, et s'attirer la confiance des malades par des milliers de guérisons obtenues dans tous les pays par l'application de leur **Bandage Electro-Médical**, souple, léger, imperceptible, et se portant nuit et jour sans gêne.

Les nombreuses personnes habitant notre contrée qu'il a délivrées à jamais de l'infirmité cruelle sont un garanti certain de l'**efficacité unique** de cet incomparable appareil qui, sans souffrances, ni appréhensions d'aucune sorte, refoule graduellement la tumeur et la fait disparaître rapidement *sans aucun danger de récidive*.

Aussi nous ne saurions trop conseiller à nos lecteurs de profiter du passage du renommé Spécialiste de Paris qui recevra de 9 h. à 5 h. à :

Digne, *Dimanche 24 mai, Hôtel Boyer Mistre*
Forcalquier, *Lundi 25 mai, Hôtel Valenti*
Manosque, *Mardi 26 mai, Hôtel Pascal.*

Ceinture Electro Médicale des Docteurs MARIE Frères pour tous les Déplacements et Descentes des Organes de la femme.

RICQLÈS DIGESTIF Anticholérique Préserve des ÉPIDÉMIES
RICQLÈS Calme la Soif ASSAINIT L'EAU
RICQLÈS DENTIFRICE ET EAU de TOILETTE Antiseptique
RICQLÈS Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE
RICQLÈS HORS CONCOURS PARIS 1900 2 GRANDS PRIX LIÈGE 1905

La Grande Revue

Sommaire du N° du 10 Mai

Raymond Poincare, sénateur, ancien ministre : La Littérature belge d'expression française.

Edouard Estaunié : La vie secrète (1re partie).

Georges Cochery, député, ancien ministre : La rente devant l'impôt sur le revenu.

Robert de Sonza : Hymne à la mer.

Georges Ancey : Athènes couronnée de violettes (1).

A travers la quinzaine :

Yves Scantrel : Sur la vie. — Léon Alum : Les liaisons dangereuses. — Ernest Charles : La ridicule statue de la Comtesse de Ségur. — J.-L. Blanche : Le Salon de la Société Nationale des Beaux-Arts. — Louis Laloy : Caractère de l'ancien Opéra. — Stéfane-Pol : Les Théâtres. — Pierre Baudin, a. m. : La Politique.

L'Egrugeoir :

Les Voyages de M. Fallières. — La situation sénariale de M. Clémenceau.

Hors texte ; M. Raymond Poincaré, par Félix Valloton

Le No : 1 fr. 50.

Abonnement : Un an, Paris 30 fr. : Province 33 fr. ; Etranger. 38 fr.

37, Rue de Constantinople, Paris

LECTURES POUR TOUS

A la veille des élections municipales, qui ne serait curieux de parcourir les coulisses de l'Hôtel de Ville, de voir dans leur palais nos édiles à l'œuvre ? C'est ce vivant tableau de la vie journalière des élus de Paris qu'on trouvera ce mois ci dans les **Lectures pour Tous.** Et combien d'autres actualités réunit leur numéro de **Mai**, si merveilleusement illustré ! Pas un évènement dont on parle qui n'ait place dans ce captivant numéro. Lisez le sommaire des articles qu'il contient et vous vous ferez une idée de sa prodigieuse variété :

M. Fallières rend visite au rai d'Angleterre. — Une ténébreuse affaire : l'enlèvement du sénateur Clement de Ris en 1800. — *Les femmes françaises soignent nos blessés. — Chez nos Ediles. — La Galerie de bustes comiques. — Par un jour de pluie*, comédie. — *Pour bien se porter en ballon. Les derniers salons où l'on cause. — Le Drame du Korosko*, roman. — *Le serpent de mer est-il un canard ?* — **Actualités** : *Au Pôle Sud en automobile. — Le Musée du Crime, — Au Feu des Enchères. — L'Exposition franco-anglaise s'ouvre à Londres. — Ces bons candidats.*

Abonnements : Un an, Paris, 6 fr. départements, 7 fr., Etranger, 9 fr. Le No 50 centimes.

ASTHME ET CATARRHE

Guéris par les CIGARETTES ESPIC ou la POUDRE
OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NEVRALGIES
Le FUMIGATEUR PECTORAL ESPIC
est le plus efficace de tous les remèdes pour combattre les
Maladies des Voies respiratoires.
IL EST ADMIS DANS LES HOPITAUX FRANÇAIS & ETRANGERS
Toutes bonnes Pharmacies en France et à l'Etranger 2 fr. La Boîte.
VENTE EN GROS : 20, Rue Saint-Lazare, PARIS.
EXIGER LA SIGNATURE CI-CONTRE SUR CHAQUE CIGARETTE

A remettre présentement
pour cause de départ
CAFE DU MIDI
bien achalandé
situé au centre des affaires

Pour renseignements s'adresser au gérant de l'établissement. Sisteron.

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

GALERIES SISTERONNAISES
8. RUE TRAVERSE DE LA PLACE, 8
L. COLOMB

Grand assortiment de lainages. — Nouveautés et Noirs. — Confections pour dames et fillettes. — Fourrures, jupons, soieries. — Toiles, lingerie, mouchoirs
Cotonnades en tout genre. — Doublures. — Rayons de Deuil. — Mérinos. Flanelles. — Bonnetterie. — Corsets. — Dentelles.
Articles pour Trousseaux et achats de Noces.
Confections pour Hommes et Enfants
— AMEUBLEMENTS —

Cette Maison se recommande par le grand choix des articles, la fraicheur de ses marchandises, et son bon marché.

PRIX FIXE INVARIABLE

Tout acheteur soucieux de ses intérêts n'achètera rien sans se renseigner aux **Galeries Sisteronnaises**.

LIQUIDE INDIANA

Guérison infaillible en quelques jours
CORS AUX PIEDS
DURILLONS
ŒILS DE PERDRIX
VERRUES etc.

Le liquide *Indiana* est employé avec grands succès, et a obtenu plusieurs récompenses aux Expositions Françaises et Etrangères

DEPOT ET VENTE : *Chez* M. *GIRAUD*, coiffeur, Articles de Toilette, *Parfumerie* 6, Rue de Provence, Sisteron,

© VILLE DE SISTERON

POURQUOI SOUFFREZ-VOUS ?

Si vous ne vous sentez pas bien portant, je puis vous guérir avec mon ÉLECTRO-VIGUEUR. Si vous êtes faible, je puis vous rendre fort. Si vous êtes rempli de douleurs rhumatismales, je puis les expulser. Je peux répandre de l'huile dans toutes vos jointures et les rendre flexibles. — J'ai souvent dit que la Douleur et l'Electricité ne peuvent vivre dans la même maison et je le prouve chaque jour.

L'effet de l'Electricité sur l'homme affaibli et épuisé est le même que celui de la pluie sur la terre desséchée en été. Il peut être débilité par la Varicocèle, les Pertes séminales, le Manque d'énergie ; il peut avoir des idées confuses, de l'inquiétude dans ses actes et dans ses décisions, de sombres pressentiments ; il peut être timide et irritable, éviter ses amis et la compagnie, n'avoir aucune confiance en lui-même s'il s'agit de la plus légère responsabilité. — L'Electricité, convenablement appliquée pendant quelques heures seulement, fera évanouir tout ces symptômes.

Il n'existe pas un remède qui soit aussi simple, aussi facile à employer, aussi infaillible, aussi bon marché que l'**ELECTRO-VIGUEUR** du Docteur MACLAUGHLIN. Pour vous et pour ceux qui attendent de vous le bonheur, essayez-le dès maintenant. Faites-le tout de suite : une telle chose ne doit pas être remisé.

C'est un appareil pour hommes et pour femmes.

Vous pouvez porter mon **ELECTRO-VIGUEUR** sans gêne toute la nuit et l'électricité infusée dans votre corps guérira tous vos Troubles nerveux et vitaux, Maux de reins, Rhumatismes, Troubles intestinaux, Faiblesse d'estomac et toutes formes de souffrances et de faiblesses.

La durée de ce traitement varie d'une semaine à deux mois, et tous les symptômes précités disparaîtront pour toujours, grâce à l'**ELECTRO-VIGUEUR**, qui transforme les plus faibles en hommes forts.

Maintenant, ne préféreriez-vous pas porter mon appareil vivifiant, l'**ELECTRO-VIGUEUR**, pendant pendant votre sommeil, chaque nuit, et sentir son ardente chaleur se répandre en vous, et vous voir prendre ainsi vous-même un nouveau bail de vie, à chaque application nouvelle, plutôt que d'embarrasser vos intestins avec des drogues nauséabondes ? — Assurément ! — Alors, essayez mon **ELECTRO-VIGUEUR.**

Si vous voulez venir me voir, je vous en ferai la démonstration. Si cette visite vous est impossible, demandez-moi mon livre rempli de choses faites pour inspirer à l'homme la force et le courage. Envoi gratuit à ceux qui joindront le bon ci-contre à leur demande.

Docteur B.-N. MACLAUGHLIN,
14, Boulevard Montmartre, Paris.

Prière de m'envoyer votre livre gratuit sous enveloppe.

Nom _____

_____

Adresse _____

_____

A LA CHAUSSURE MODÈLE

Veuve BRUN Adolphe

7, Rue Deleuze, près la Place de l'Horloge

SISTERON (Basses-Alpes)

CHAUSSURES EN TOUS GENRES

PRIX MODÉRÉS -- REPARATIONS

DÉJEUNER DES CONVALESCENTS — GOUTER DES ENFANTS

Chocolat des Gourmets Trébucien

— pur Sucre et Cacao —

Se recommande par sa bonté aux personnes soucieuses de leur santé. — En vente à la Droguerie TURIN, Sisteron.

SISTERON-JOURNAL

est en vente

à SISTERON, Kiosque Queyrel

à AIX : chez M. MARTINET, Cours Mirabeau.

à MARSEILLE : chez M. Emile Croze, kiosque 5, en face l'Alcazar Cours Belzunce.

TOULON : chez M. Cassarini Md de journaux, Place d'Armes.

En vente à l'imprimerie Pascal LIEUTIER à Sisteron

SANTAL BLINE

GUÉRISON RADICALE

et rapide des Écoulements, Cystite du Col, Maladies de la Vessie, mêmes les plus rebelles, sans maux de reins, ni douleurs d'estomac, comme par les Santals impurs, le Copahu et les Injections. *D'une pureté absolue.* Remède le plus efficace et le plus actif.

ABSOLUMENT INOFFENSIF.

Se méfier des contrefaçons et des produits similaires.

Exiger dans toutes les Pharmacies le véritable Santal Bline préparé par M. NARODETZKI, Phen, 13, rue Vivienne, Paris.

EXIGEZ VICHY-GÉNÉREUSE VÉRITABLE VICHY

HACHETTE & Cie
79, Bd Saint-Germain
Paris

PARAÎT LE 5 ET LE 20 DE CHAQUE MOIS

Jardins & Basses-Cours

3 Fr. PAR AN — LE NUMÉRO : 15 CENTIMES.

ABONNEMENT REMBOURSÉ PAR UNE SUPERBE PRIME.

BON POUR UN ABONNEMENT D'ESSAI DE 3 MOIS

à Jardins & Basses-Cours

Au prix exceptionnel de 1 fr. (Etranger, 1 fr. 25)

Adresser ce Coupon avec le montant à MM. HACHETTE et Cie, 79, Bd St-Germain, Paris

Les **PLAQUES** et **PAPIERS** photographiques

JOUGLA

sont les meilleurs

Imprimerie Administrative & Commerciale

Pascal LIEUTIER, successeur de A. TURIN

21, Place de la Mairie — SISTERON — Basses-Alpes

Impressions Commerciales et Administratives

TÊTES DE LETTRES — FACTURES — ENVELOPPES — MÉMORANDUMS

Labeurs - Circulaires - Carnets à Souches - Étiquettes

LETTRES DE MARIAGE, DE NAISSANCE ET DE DÉCÈS

CERTIFICATS DE VIE — MANDATS DE PAYEMENTS — CONVOCATIONS

CARTES D'ADRESSE — CARTES DE VISITE

Prix courants. — Affiches de tous formats

Fournitures Scolaires et de Bureaux

ENCRES DES MEILLEURES MARQUES

REGISTRES, COPIES DE LETTRES

TIMBRES EN CAOUTCHOUC

SOUS-MAINS ET SERVIETTES

Cahiers Écoliers - Crayons - Gommes - Encre à copier

Le Gérant — **Vu pour la légalisation de la signature ci-contre** — **Le Maire,**

© VILLE DE SISTERON